

Monsieur Darmanin, nous ne laisserons pas passer votre loi.

1 min · Place publique

C 'est un projet de loi qui prévoit qu 'on puisse négocier le prix du sang.

On est ici cet après -midi aux abords du Sénat pour protester contre le projet de loi sûr de Darmanin. Concrètement, avec cette loi, un accusé pourrait avouer un crime et accepter une peine de 30 ans de réclusion criminelle posée par le procureur de la République sans qu 'il n 'y ait de véritable procès qui se tienne. Pourquoi c 'est grave ? Premièrement, les victimes perdraient leur droit à un véritable procès. Deuxièmement, le risque d 'erreur judiciaire exploserait. Troisièmement, les plus précaires seraient les plus exposés. Quatrièmement, le jury criminel se paraîtrait encore davantage. Et là, cette réforme, elle creuserait encore davantage le procès béant contre les citoyens et une justice qui est de moins en moins démonfacée. Il est vrai, et je ne suis pas du tout ici pour dire le contraire, que les délais actuels d 'audience sont inacceptables pour les victimes comme pour les mis en cause. Mais y répondre en contournant le procès criminel, ce n 'est pas la solution. Les victimes méritent des moyens. Les avocats des barreaux de France sont actuellement en grève. C 'est le cas notamment du barreau de Paris, mais c 'est le cas de partout ailleurs. Et on doit, nous, partis politiques élus, les soutenir. Soutenons -les et continuons la mobilisation.